



Référence : DEP-Bordeaux-0579-2007

Madame le directeur du CNPE de Golfech

**B. P. n° 24
82401 Valence d'Agen CEDEX**

Bordeaux, le 12 juin 2007

Objet : Contrôle des installations nucléaires de base
Centre nucléaire de production d'électricité de Golfech
Inspection INS-2007-EDFGOL-0014 des 11 et 16 mai 2007 – Inspection de chantiers

Madame le directeur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire, des inspections de chantiers ont eu lieu les 11 et 16 mai 2007 au centre nucléaire de production d'électricité de Golfech dans le cadre de l'arrêt pour simple rechargement n°10 du réacteur n°2.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui résultent des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs.

Synthèse de l'inspection

Deux jours d'inspection ont été consacrés aux visites de chantiers les 11 et 16 mai 2007.

Les inspections de chantiers se sont déroulées dans de bonnes conditions d'organisation et la disponibilité des agents accompagnant les inspecteurs a été soulignée.

Les chantiers contrôlés ont permis aux inspecteurs d'avoir une vision globale du déroulement des différents travaux engagés lors de cet arrêt.

Le CNPE a fait preuve d'une bonne maîtrise dans la gestion des aléas rencontrés, cependant des problèmes de logistique sur certains chantiers ont conduit les inspecteurs à s'interroger sur le manque de rigueur des personnes intervenant dans le cadre de la prestation globale d'assistance chantier (PGAC). Les aspects liés à la radioprotection et à la sécurité méritent une attention particulière de la part du site.

Les écarts devront être pris en compte au titre du retour d'expérience pour les futurs arrêts.

.../...

A- Demandes d'actions correctives

Lors de cet arrêt vous avez procédé au remplacement d'une chaîne de mesure neutronique. Les inspecteurs se sont rendus en fond de piscine pour assister à la fin du chantier. Pour respecter les mesures de protection radiologique il a été nécessaire de revêtir une surtenue et des surbottes supplémentaires. Il a été constaté que les surbottes relativement glissantes rendaient difficile la descente de l'escalier vers le fond de la piscine.

A1- Je vous demande d'équiper les chantiers, où le risque de glissade est avéré, de surbottes antidérapantes.

Sur le plancher 22 mètres du bâtiment réacteur, les inspecteurs ont trouvé de la boulonnerie présente sur le sol à proximité de la piscine ne faisant pas l'objet d'une attention particulière des personnels se trouvant à proximité.

A2- Compte tenu des risques induits par la présence de corps migrants dans le circuit primaire, je vous demande de m'indiquer les actions que vous comptez mettre en œuvre pour améliorer la propreté des chantiers aux abords de la piscine du bâtiment réacteur.

B- Compléments d'information

Lors d'une visite de chantier les inspecteurs se sont rendus sur le plancher 22 mètres du bâtiment réacteur aux abords de la piscine. Un examen télévisuel était en cours au niveau du couvercle de la cuve. Les inspecteurs ont constaté que l'échafaudage mis en place n'était pas stable du fait d'un calage approximatif des dispositifs de roulage nécessaires à son déplacement.

B1- Je vous demande de me préciser les raisons qui ont conduit à monter cet échafaudage dans ces conditions présentant un risque important de chute des utilisateurs. Vous m'indiquerez les actions correctives que vous mettrez en place pour améliorer cette situation.

Cet arrêt de réacteur a été réalisé dans le cadre du projet EVEREST consistant à entrer en bleu de travail en zone contrôlée. Vous avez mis en place de nouveaux portiques C2 possédant des seuils de détection plus bas que les portiques C3. Au cours de l'arrêt, un nombre important de personnes en provenance des chantiers menés en zone contrôlée ont été détectées au portique C2.

B2- Je vous demande de me communiquer les résultats de vos investigations sur ce nombre élevé de détection au portique C2 et les actions correctives que vous serez amené à prendre.

C- Observations

Néant

* * *

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui ne dépassera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Madame le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président de l'ASN, et par délégation,
l'adjoint au chef de la division de Bordeaux

SIGNE

Erick BEDNARSKI